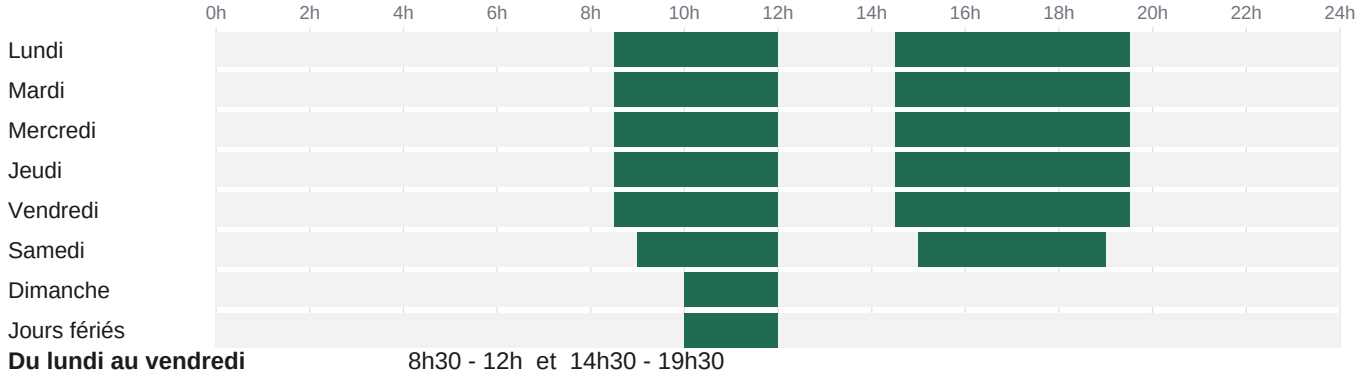
Horaires des travaux bruyants à Aigrefeuille-d'Aunis

17290 · Charente-Maritime (17) · 4 677 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté municipal instaurant une réglementation sur la propreté des voies et espaces publics, et sur la lutte contre le bruit, signé le 13 décembre 2016 (article 11). Vérifié sur le texte officiel le 10/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

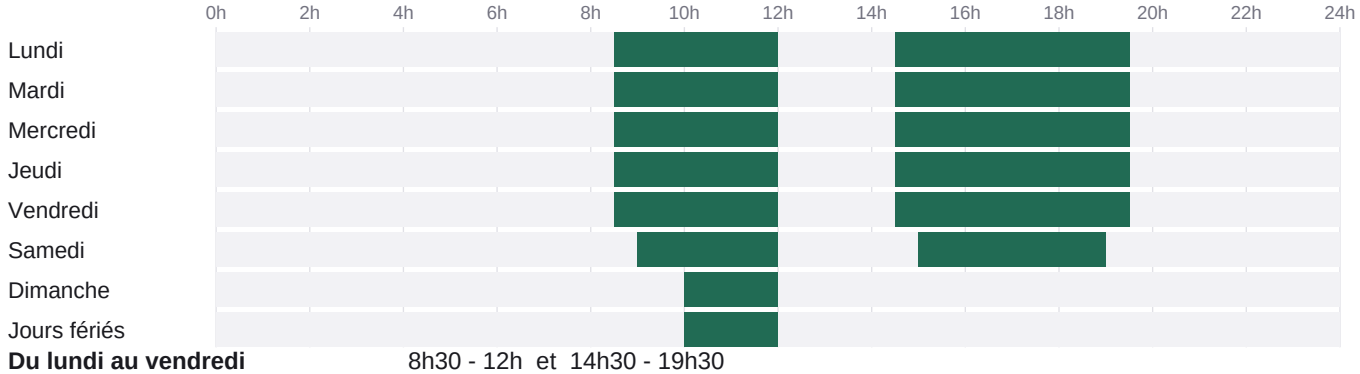
Le texte dit :

> « Les engins équipés de moteurs bruyants, tels qu'engins de chantiers, tondeuses à gazons, motoculteurs, tronçonneuses, etc... peuvent être utilisés : En semaine de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

Texte officiel : https://www.mairie-aigrefeuille.fr/sites/mairie-aigrefeuille/files/fichiers/arrete_bruit.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté municipal instaurant une réglementation sur la propreté des voies et espaces publics, et sur la lutte contre le bruit, signé le 13 décembre 2016 (article 11). Vérifié sur le texte officiel le 10/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

Le texte dit :

> « Les engins équipés de moteurs bruyants, tels qu'engins de chantiers, tondeuses à gazons, motoculteurs, tronçonneuses, etc... peuvent être utilisés : En semaine de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

Texte officiel : https://www.mairie-aigrefeuille.fr/sites/mairie-aigrefeuille/files/fichiers/arrete_bruit.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.